

Le Relais logement

Qu'est-ce que le Relais logement ?

Le Relais Logement est un dispositif initié par Châteauroux Métropole et l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) pour faciliter la mise en relation de candidats à la location engagés dans un parcours de formation ou de professionnalisation et de propriétaires de petits logements dans le département de l'Indre.

Comment ça marche ?

Le Relais logement propose de mettre en relation les propriétaires, ayant un logement à louer préalablement agréé par le dispositif, avec les candidats locataires, dont le projet logement aura également été évalué.

Après validation de sa candidature, le futur locataire obtient la liste des offres de locations correspondant à ses recherches, ainsi que les coordonnées du ou des propriétaire(s) à contacter.

L'inscription et la mise en relation sont entièrement gratuites, sauf honoraires dans le cas des logements gérés par un agent immobilier.



Vous cherchez un logement ?

Vous êtes stagiaire, apprenti, saisonnier, intérimaire, salarié en CDD, en cours de mutation ou en formation, vous cherchez à louer un



Vous proposez un logement ?

Vous êtes propriétaire d'un petit logement à louer dans l'Indre : le Relais logement peut proposer votre studio, chambre, meublé, ou F2,

petit logement dans
l'Indre.

- > Fiche d'inscription
locataire
- > Contact pour le
locataire

à des candidats
locataires.

- > Fiche d'inscription
propriétaire
- > Contact pour le
propriétaire